

# Cahier des charges

## Finales jeunes et journée EDR

### **Objet :**

Rassemblement des meilleures équipes Ecole de rugby des catégories M8, M10 et M12 le samedi et déroulement des finales LR1 M19, LR1 M16, LR2 M19, LR2 M16, LR3 M19, LR3 M16, M18 féminines à X et Plus de 18 ans féminines à X le dimanche.

### **Date :**

La date est proposée par la Commission des épreuves et la Commission EDR et est votée en Comité Directeur. Cette dernière est souvent programmée mi-mai et se déroule, sur le même site, le samedi et le dimanche.

### **Fonctionnement :**

L'organisateur final sera le club accueillant, la Ligue restant responsable sportif du week-end  
L'ensemble du programme sera établi par la Ligue et transmis au club dès que possible  
Le club devra désigner 2 personnes relais qui feront le lien avec la Ligue pour l'organisation.

### **Structure accueillante :**

La structure ne peut être qu'un club affilié auprès de la Ligue Bourgogne Franche-Comté et dont les équipes jeunes participent aux championnats jeunes de cette même Ligue.

### **Enceinte accueillante :**

Pour être désignée, l'enceinte devra correspondre aux critères suivants :

1. Unité de lieu : pas de transport entre les terrains de pratique et de déroulement
2. Minimum 1 tribune
3. Un minimum de 3 terrains pour le samedi et 2 terrains attenants pour le dimanche
4. Un minimum de 8 vestiaires sera demandé pour chaque journée
5. Le stade devra répondre aux minimas FFR de sécurité soit minimum catégorie D
6. Un parking accueil bus à proximité d'une capacité de 8 bus minimum
7. Clean stadium : l'ensemble des visuels du type de partenaires suivants seront recouverts par supports de communication de la Ligue (banques, équipementier, transporteurs, intérim ; à préciser chaque saison selon les contrats en cours)
8. Une sonorisation sur le terrain principal, comportant un moyen de mixage, devra être en état de marche et mis à disposition de la Ligue



### **Moyens humains :**

Le club accueillant devra s'engager à mettre à disposition de l'organisation les moyens suivants :

#### *Sécurité :*

Samedi et dimanche :

4 personnes réparties comme suit :

2 personnes au contrôle aux entrées

2 personnes en charge de la sécurité dans l'enceinte

#### *Sportif*

Samedi :

3 adultes et 6 M16 ou M19 pour aide aux chefs de plateaux

1 personne à chaque groupe de vestiaires

2 personnes pour l'aide au parking des bus et autres véhicules de transport de joueurs.

Dimanche :

1 personne en charge des vestiaires

1 personne pour l'aide au protocole

### **Restauration :**

Le club accueillant s'engagera à :

#### Samedi :

Mise en place d'un buffet dinatoire pour le Comité Directeur (50 personnes)

Organisation, préparation et tenue de buvettes, stand(s) de restauration

Préparation et tenue de la remise des goûters aux joueurs

Mise à disposition d'une salle ou d'un abri « hors sacs » en cas de mauvais temps

Commande, stockage et remise de packs d'eau aux équipes (nombre à préciser)

#### Dimanche :

Organisation, préparation et tenue de buvettes, stand(s) de restauration

Mise à disposition d'une salle ou d'un abri « hors sacs » en cas de mauvais temps

Nettoyage de l'enceinte après manifestation



### **Déclarations légales et sécurité :**

Le club accueillant sera l'organisateur et donc responsable du déroulement (hors secteur sportif)  
Ce dernier sera en charge de l'ensemble des déclarations auprès de sa commune, de son agglomération et auprès des différents services de sécurité et autres (commissariat, pompiers, buvette)

Moyens de secours :

Dans la mesure du possible, un médecin de la Commission Régionale médicale sera présent et actif durant la totalité du week-end. L'infirmier de l'enceinte devra être disponible, propre, organisée et dédiée à ce dernier. Il devra disposer de l'ensemble des outils de secours obligatoires (brancards, minerve, ...)

Le club devra réserver et commander un service d'ambulance composé d'au moins 2 équipiers et un véhicule et présent sur le site pendant l'ensemble de la compétition (les horaires seront fixés par la Ligue Régionale)

### **Finances :**

L'ensemble des devis (hors prise en charge seule du coût par le club) devra être visé et validé par la Ligue au préalable.

La Ligue Régionale prendra à sa charge les coûts suivants :

Buffet dinatoire du CD du samedi midi

Les récompenses des deux jours

Les goûters du samedi

Les frais de matériel médical du médecin présent

Le club prendra à sa charge :

Frais de location de l'enceinte le cas échéant

Frais de sonorisation en cas de besoin

La restauration et les buvettes mais gardera l'ensemble des recettes. Les prix pratiqués devront être validés au préalable par la Ligue Régionale.

La restauration des Officiels de match du dimanche ainsi que les personnes de la Ligue participantes à l'organisation (12 personnes)

Les frais d'ambulance

Les moyens de sécurité supplémentaires selon l'avis retour sur le dossier de sécurité

### **Communication :**

La Ligue régionale fournira 10 invitations à destination des personnalités et élus de l'agglomération. La Ligue et le club devront communiquer sur l'évènement, les accès et le programme via leurs canaux de communication.

Le club devra mettre en place le fléchage de circulation à destination des bus et des VP des parents.

Un service de la Ligue sera en charge des reportages vidéos et photos durant les 2 jours. L'ensemble des prises sera libre de droits et partagé avec le club organisateur